

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
29160 – CROZON

L'an deux mille vingt-trois, le seize février à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire de Crozon.

DATE DE CONVOCATION

08.02.2023

DATE D’AFFICHAGE

23.02.2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	29
Présents	17
Votants	29

N° 012/2023

OBJET :

3– FINANCES

3-7) Demandes de subventions – fonds vert - Travaux d'économie d'énergie

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
029-212900427-20230216-012-2023-DE
Date de télétransmission : 01/03/2023
Date de réception préfecture : 01/03/2023

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Maxime Léonard avec procuration à Patrick Berthelot
- Brigitte Magadur Prémel-Cabic avec procuration à Bruno Durteste
- Clélia Gaudin avec procuration à Fabienne Mathieu
- Valérie Pitel avec procuration à François-Xavier Deflou
- Monique Porcher avec procuration à Philippe Brun
- Michel Galand avec procuration à Dominique Guillois
- Yann Cusset avec procuration à Fanchon Le Monze
- Marie-Laure Le Bris avec procuration à Hervé Le Roux
- Christiane Dreux avec procuration à Tiphaine Velly
- Thierry Raoul avec procuration à Pierre-Yves Menesguen
- Jean-Luc Guénnégues avec procuration à Françoise Ségalen
- Noël Blanchard avec procuration à Chantal Sévellec

Formant la majorité des membres en exercice.

Typhaine VELLY a été élue secrétaire de séance.

Excusée : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, directrice générale des services - Marina Ely, assistante de direction

Le fonds d'accélération de la transition écologique, plus communément dénommé « Fonds vert », a vocation à accompagner financièrement les collectivités dans leurs investissements et leurs actions territoriales en faveur de la transition écologique.

Deux projets ont été identifiés pour l'année 2023 :

- Travaux d'économie d'énergie des bâtiments communaux (plafonds de la bibliothèque – appartement de l'école de Morgat), pour un montant de 92 000€
- Rénovation énergétique du complexe sportif, pour un montant de 619 000€ HT

Les opérations programmées ont pour objectif d'optimiser les dépenses énergétiques en procédant à des travaux d'isolation (extérieur et intérieur), le changement des huisseries et des installations de chauffage, ainsi que le remplacement du mode d'éclairage avec l'installation de panneaux leds.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- décide de s'engager dans la réalisation de ces opérations dont les dépenses sont inscrites au Budget Principal pour 2023,

- décide de solliciter la subvention de l'Etat au titre du Fonds vert à hauteur de 30% du montant de chaque programme de travaux soit :

- Travaux d'économie d'énergie des bâtiments communaux : 27 600 €
- Rénovation énergétique du complexe sportif : 185 700 €

- autorise M. le Maire à signer tous actes et tous documents et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A Crozon, le 22 février 2023

Le Maire

Patrick BERTHELOT

